

La Belgique progresse dans la réduction de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, se hisse à la troisième place parmi 33 pays de l'OCDE

- En 2021, la Belgique est passée de la 12^{ème} à la 11^{ème} place parmi 33 pays de l'OCDE en ce qui concerne l'indice de participation des femmes au travail.
- En Belgique, l'écart salarial entre les hommes et les femmes (4,8 %) continue de se réduire et se classe désormais troisième parmi les pays de l'OCDE. Seuls la Grèce (3,6 %) et le Luxembourg (0,5 %) font mieux.
- Le taux d'activité des femmes en Belgique a augmenté de 1,2 point de pourcentage pour atteindre 65,7 %, par rapport à l'année précédente où il était de 64,5 %. Toutefois, si la Belgique parvenait à égaler le taux de participation des femmes sur le marché du travail de la Suède (pays historiquement performant avec un taux de 80,8 %), cela pourrait entraîner une augmentation considérable du PIB belge, soit une hausse de 12 %.
- En Belgique, l'augmentation de la participation des femmes sur le marché du travail s'accompagne d'une légère hausse de 0,5 point de pourcentage du taux de chômage féminin (passant de 5,4 % à 5,9 % en 2021).

Mercredi 8 mars 2023 – L'année 2023 marque [la onzième édition de l'indice annuel de PwC sur les femmes au travail](#), qui est calculé pour 33 pays de l'OCDE. Cet indice révèle qu'il y a des avantages économiques considérables à accélérer les progrès vers l'égalité des sexes sur le lieu de travail. En portant le taux d'emploi des femmes en Belgique au niveau de celui de la Suède, l'un des pays les plus performants, le produit intérieur brut (PIB) de la Belgique augmenterait de 66,8 milliards d'euros par an, soit 12 % du PIB. De plus, l'élimination de l'écart salarial entre les hommes et les femmes pourrait générer des gains supplémentaires de 5,7 milliards d'euros par an, ce qui représente une augmentation de 5,3 % pour les femmes en Belgique.

Au fil des ans, la Belgique a régulièrement progressé dans l'indice, passant de la 20^e place du classement en 2000 à la 11^e place en 2021. Bien que la Belgique ait gagné une place en 2021 par rapport à son classement de l'année précédente (12^e en 2020), **cela est dû à de légères améliorations de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, du taux de participation des femmes au marché du travail et de l'écart de taux de participation.** Cependant, tous les pays du top 10 ont également augmenté leur score. Par conséquent, malgré les améliorations marginales par rapport à son résultat de 2020, la Belgique n'a pas été en mesure de récupérer son meilleur classement historique, qui était la 10^e place en 2019.

| Women in Work Index rang | | | | Women in Work Index rang | | | | Women in Work Index rang | | | |
|--------------------------|------|---|------|--------------------------|------|---|------|--------------------------|------|---|------|
| Pays | 2021 | | 2020 | Pays | 2021 | | 2020 | Pays | 2021 | | 2020 |
| Luxembourg | 1 | ▲ | 2 | Irlande | 12 | ▲ | 15 | France | 23 | = | 23 |
| Nouvelle-Zélande | 2 | ▼ | 1 | Hongrie | 13 | ▲ | 22 | Tchécoslovaquie | 24 | ▼ | 21 |
| Slovénie | 3 | = | 3 | Royaume-Uni | 14 | ▼ | 9 | États-Unis | 25 | ▲ | 26 |
| Suède | 4 | = | 4 | Pays-Bas | 15 | ▲ | 16 | Autriche | 26 | ▼ | 24 |
| Islande | 5 | = | 5 | Australie | 16 | ▼ | 13 | Espagne | 27 | ▲ | 28 |
| Norvège | 6 | = | 6 | Estonie | 17 | = | 17 | Japon | 28 | ▼ | 27 |

| | | | | | | | | | | | |
|----------|----|---|----|---------------------|----|---|----|---------|----|---|----|
| Portugal | 7 | = | 7 | Canada | 18 | ▲ | 20 | Grèce | 29 | ▲ | 30 |
| Pologne | 8 | ▲ | 11 | République slovaque | 19 | ▲ | 25 | Italie | 30 | ▼ | 29 |
| Danemark | 9 | ▼ | 8 | Suisse | 20 | ▼ | 14 | Chili | 31 | = | 31 |
| Finlande | 10 | = | 10 | Allemagne | 21 | ▼ | 19 | Corée | 32 | ▲ | 33 |
| Belgique | 11 | ▲ | 12 | Israël | 22 | ▼ | 18 | Mexique | 33 | ▼ | 32 |

Malgré le recul du classement, certains indicateurs positifs sont à noter en Belgique. Bien que le **taux d'activité des femmes** ne soit pas encore idéal, il a **progressé de 1,2 point de pourcentage** par rapport à 2020 pour atteindre 65,7 %, ce qui place la Belgique à la 28^e place parmi 33 pays de l'OCDE. Bien que le taux de chômage des femmes ait augmenté de 0,5 point de pourcentage, cela peut être attribué au fait que davantage de femmes rejoignent la population active, ce qui est une évolution positive. De plus, la Belgique a réussi à **réduire l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes**, qui est passé de 5,0 % à 4,8 %. Elle se positionne désormais au troisième rang des pays de l'indice pour ce qui est de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes (l'écart de rémunération moyen étant de 13,8 %). Cette réalisation importante mérite d'être célébrée.

| Écart salarial entre hommes et femmes, OCDE (2021) | | | | Participation des femmes au marché du travail, OCDE (2021) | | | |
|--|-------------|--------------------------------|-------|--|-------|--------------------------------|--------------|
| 10 pays les mieux classés | | 10 pays les moins bien classés | | 10 pays les mieux classés | | 10 pays les moins bien classés | |
| Luxembourg | 0,5% | États-Unis | 16,9% | Islande | 82,2% | Tchécoslovaquie | 69,6% |
| Grèce | 3,6% | République slovaque | 17,7% | Suède | 80,8% | Israël | 68,5% |
| Belgique | 4,8% | Suisse | 18,1% | Pays-Bas | 80,2% | États-Unis | 68,2% |
| Italie | 5,1% | Tchécoslovaquie | 18,7% | Suisse | 79,7% | Pologne | 66,1% |
| Pologne | 5,4% | Autriche | 19,2% | Norvège | 77,7% | Belgique | 65,7% |
| Nouvelle-Zélande | 6,7% | Allemagne | 19,5% | Nouvelle-Zélande | 77,5% | Corée | 59,9% |
| Irlande | 6,9% | Israël | 20,0% | Finlande | 77,3% | Grèce | 59,6% |
| Slovénie | 8,2% | Japon | 22,1% | Estonie | 76,8% | Italie | 55,4% |
| Espagne | 10,9% | Estonie | 22,4% | Danemark | 76,5% | Chili | 54,0% |
| Suède | 11,3% | Corée | 31,1% | Canada | 75,6% | Mexique | 48,3% |

Avantages économiques

Il est évident que des avantages économiques significatifs peuvent être tirés de l'égalité entre les sexes sur le lieu de travail. Selon les conclusions de l'indice Women in Work, si la Belgique parvenait à égaler le taux d'emploi des femmes en Suède (un pays toujours très performant, avec un taux de participation des femmes au marché du travail de 80,8 % contre seulement 65,7 % pour la Belgique), elle pourrait potentiellement augmenter son produit intérieur brut (PIB) de façon impressionnante, soit 66,8 milliards d'euros par an, soit une augmentation stupéfiante de 12 % du PIB. De même, si l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes était éliminé en Belgique, les femmes pourraient gagner 5,7 milliards d'euros supplémentaires par an, soit une augmentation de 5,3 % de leurs revenus. Ces chiffres démontrent clairement les avantages économiques considérables qui pourraient découler de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes sur le lieu de travail.

Bien que les progrès vers l'égalité des sexes sur le lieu de travail aient été constants au cours de la dernière décennie, ils ont été lents. La pandémie a eu un impact sur les marchés du travail de l'OCDE, entraînant une baisse ponctuelle de l'indice en 2020. Bien que l'indice global se soit amélioré en 2021, principalement en raison de la participation accrue des femmes à la population active et d'une légère baisse du taux de chômage des femmes, le rebond n'a pas atteint le niveau nécessaire pour remettre l'indice sur sa trajectoire de croissance d'avant la pandémie. L'indice du travail féminin de cette année souligne que plus de 50 ans seront nécessaires pour combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'OCDE. L'une des principales causes de cet écart est ce que l'on appelle la "pénalité de maternité", qui affecte les femmes qui assument des responsabilités non rémunérées en matière de garde d'enfants, entraînant un sous-emploi, une progression de carrière plus lente et des revenus inférieurs tout au long de la vie.

"La reprise post-COVID-19 nous a prouvé que la croissance économique seule ne peut pas garantir l'égalité entre les sexes", affirme Griet Helsen, associée et responsable de la diversité et de l'inclusion chez PwC Belgique. "Les gouvernements peuvent contribuer à établir des politiques et des solutions plus équitables en matière de congé parental, de transparence salariale et d'accès à des services de garde d'enfants abordables. Les entreprises ont également un rôle crucial à jouer en proposant des horaires de travail flexibles, en offrant un mentorat pour aider les femmes talentueuses à accéder à des postes de direction et en éliminant les obstacles à la progression et à la promotion. Il est essentiel d'accélérer les progrès vers l'égalité entre les sexes et de combler les écarts de rémunération pour créer un avenir plus juste et plus prospère pour tous".

###

À propos de l'indice OCDE des femmes au travail de PwC

Le Women in Work Index de PwC combine cinq indicateurs clés de l'autonomisation économique des femmes en 2021 dans 33 pays de l'OCDE. Les cinq indicateurs qui composent l'indice PwC Women in Work sont : l'écart salarial entre les sexes, le taux d'activité des femmes, l'écart entre l'activité des hommes et celle des femmes, le taux de chômage des femmes et le taux d'emploi à temps plein des femmes. Cet indice annuel Women in Work utilise les données réelles de l'OCDE pour l'année civile 2021.

Pour en savoir plus, lisez [l'indice des femmes au travail de PwC](#).